

## **CONSERVATEUR·TRICE DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA PLAINE DES MAURES (83)**

### ***Les missions du poste***

Sous la supervision directe de la directrice, le conservateur est responsable de la gestion technique et scientifique de la réserve. Il est le garant scientifique de la Réserve ce qui implique un leadership actif dans le suivi et la mise en œuvre du plan de gestion, l'animation du conseil scientifique, le management de l'équipe scientifique, l'appui de la direction aux autres missions de la réserve (surveillance, sensibilisation, ancrage territorial), la définition de la stratégie scientifique et la supervision des projets scientifiques et techniques.

Il contribue au positionnement stratégique de la Réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures (RNNPM) et aux échanges avec les partenaires. Il valorise ses missions et leurs résultats dans un objectif d'intégration sur le long terme au sein de la dynamique du territoire.

### ***Les relations fonctionnelles du poste***

Relation hiérarchique :

-Placé sous l'autorité de la directrice de la Réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures

Relation interne :

- en relation étroite avec l'ensemble de l'équipe de RNNPM.

-en relation avec les équipes de l'établissement de Paris et notamment les salariés du pôle recherche-action.

-encadrement quotidien de l'équipe scientifique et technique de la RNNPM, d'éventuels stagiaires, alternants et services civiques.

Relation externe :

-en relation avec les partenaires institutionnels, associatifs, financiers, scientifiques et techniques extérieurs, les prestataires, les exploitants, les usagers, les adhérents, les administrateurs et les bénévoles.

## **ACTIVITES PRINCIPALES**

### **1. Coordination scientifique et animation du Conseil Scientifique :**

- Sous l'autorité de la directrice assure le management quotidien de l'équipe scientifique de la RNNPM selon la politique RH de la SNPN et des réglementations en vigueur.
- Assure l'animation et la coordination du Conseil Scientifique, en lien avec sa présidence, pour garantir un appui scientifique pertinent aux décisions de gestion (études et suivis scientifiques, avis, doctrine...).
- Rend compte de l'activité scientifique et technique de la RNNPM lors des CA SNPN.
- Noue des partenariats avec le pôle national recherche-action de la SNPN.
- Met en place et pilote la stratégie scientifique de la RNNPM.
- Organise, coordonne et supervise les suivis scientifiques réalisés par l'équipe du pôle scientifique, en coordonne et en assure le rapportage ainsi que la diffusion.
- Pilote la définition d'itinéraires techniques enrichis notamment des résultats issus des suivis scientifiques dans la perspective d'optimiser les modes de gestion de la RNNPM.
- Pilote les recherches de financement du pôle scientifique : identifie les opportunités de financement (européens, nationaux, départementaux, mécénats, recherches...), rédige des propositions, réponds à des appels à projets et gère les projets financés, en lien avec la directrice et le siège de la SNPN.
- Développe et maintient des partenariats stratégiques avec les organismes de recherche, les institutions académiques, les agences gouvernementales et les organisations non gouvernementales pour renforcer les capacités de recherche et de gestion de la réserve.
- En lien avec la directrice, participe à la représentation de la Réserve dans les différentes instances scientifiques et techniques.

### **2. Pilotage de la gestion et des expertises environnementales :**

- Coordonne la mise en œuvre du plan de gestion et notamment les objectifs opérationnels fixés pour les différents enjeux écologiques (habitats forestiers, zones humides, milieux ouverts, faune et flore).
- Assure le suivi et la rédaction des avancées annuelles du plan de gestion.
- En lien avec la directrice, assure la liaison avec la DREAL pour la révision et l'évaluation du plan de gestion.
- Instruit les demandes d'autorisations (travaux, activités agricoles et sylvicoles, DFCI, manifestations, suivis scientifiques...) en garantissant leur conformité avec les réglementations environnementales et les objectifs de conservation de la RNNPM.
- Supervise l'instruction des demandes de déclaration de travaux dans la RNNPM.
- Assure la définition et le suivi des pratiques, activités et usages compatibles avec les objectifs de conservation de la RNNPM en concertation avec les exploitants et usagers du territoire.
- Assure une veille des pratiques et innovations notamment en matière de gestion forestière et agroécologique, de conservation des zones humides et de prévention des incendies.
- Pilote l'élaboration des préconisations environnementales pour les outils réglementaires en lien avec la gestion de la RNNPM (guides DFCI, PIDAF, exploitation forestière, SDAGE, PAPI, SCOT...)
- Contribue à la réflexion prospective, fait des propositions d'orientations stratégiques pour la gestion de la RNNPM.
- Participe aux activités de police d'environnement (assermenté et commissionné) en lien notamment avec la stratégie de police et surveillance de la RNNPM.
- Participe ponctuellement aux activités de communication et d'animation (conférences, interventions...) sur la RNNPM.

## **CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES REQUISES**

### **1. Générales**

- Bonne connaissance des enjeux de conservation en milieu méditerranéen.
- Connaissances naturalistes diversifiées aussi bien au niveau des habitats méditerranéens que des espèces animales et végétales qui les composent.

### **2. Capacités**

- Capacité d'appropriation et de compréhension de problématiques complexes de la relation humains-nature.
- Capacités à gérer une équipe.
- Capacité de traduire et de répondre à ces problématiques par des protocoles scientifiques puis des itinéraires techniques adaptés.
- Capacités à animer et suivre des programmes de conservation.
- Capacité de synthèse et de vulgarisation des données scientifiques
- Capacité de travail en équipe et en mode projets.
- Travaux de recherche et suivis de terrain en espaces naturels
- Autonomie, capacité de fermeté (respect de la réglementation de la réserve).
- Loyauté et conscience professionnelle.
- Maîtrise de l'expression orale en public,
- Maîtrise parfaite de l'expression écrite.

### **3. Parcours / formation**

- Niveau master II en écologie au minimum et expérience réussie dans le pilotage d'actions de conservation (minimum 5 ans).
- Expérience en matière de management (minimum 3 ans)
- Commissionnement RNN serait un plus.
- La maîtrise de l'anglais serait un plus.

## **MODALITES**

- Statut Cadre catégorie H (convention collective ECLAT), au forfait jours avec 214 jours travaillés.
- Rémunération en fonction de l'expérience.
- Contrat à durée indéterminée, période d'essai de 3 mois (qui pourra être renouvelée une fois).
- Possibilité de travail en soirée, le week-end et jours fériés.
- Chèque restaurant (pris en charge à 60 %) - Mutuelle employeur prise en charge 100%.
- Poste basé aux Mayons (Var).
- Date de prise de poste souhaitée au plus tôt.
- La date limite de réception des candidatures est fixée au 15 avril 2025.

Pour candidater merci de transmettre CV, lettre de motivation, travaux scientifiques et références sur [rnn.plainedesmaures@snpn.fr](mailto:rnn.plainedesmaures@snpn.fr)

## ***Le contexte : la Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures***

La Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures (<https://www.snpn.com/reserve-naturelle-nationale-de-la-plaine-des-maures/>) est située dans le Var et occupe une superficie de 5 276 hectares sur cinq communes.

La RNN de la plaine des Maures abrite **une richesse écologique exceptionnelle** : 30 habitats naturels dont 11 d'intérêt communautaire et 3 prioritaires au titre de la directive Habitat ; 89 espèces floristiques d'intérêt patrimonial dont 58 protégées ; 183 espèces faunistiques protégées sur les 1 568 espèces recensées (45 mammifères, 170 oiseaux, 18 reptiles, 7 amphibiens, 18 poissons et 1 309 invertébrés) ; des populations importantes de tortues d'Hermann ; un réseau hydrographique, constitué de cours d'eau permanents et de mares et ruisseaux temporaires.

Sa particularité est d'accueillir également une grande diversité d'activités humaines, ce qui nécessite de **concilier les enjeux écologiques, les enjeux patrimoniaux et les enjeux humains** : agriculture (viticulture essentiellement), exploitation forestière, défense des forêts contre les incendies (DFCI), chasse, pêche, activités de pleine nature et écotourisme, habitat diffus, installation de stockage de déchets du Balançan, golf de Vidauban, circuit automobile du Luc-en-Provence, base de l'aviation légère de l'Armée de Terre... Ce sont autant d'activités anthropiques situées dans le périmètre de la RNN ou à proximité immédiate.

Par ailleurs les 2/3 de son territoire appartiennent à des propriétaires privés. Les parcelles relevant du domaine public sont : des Espaces naturels sensibles du Département (58,8 ha), la forêt domaniale des Maures (41 ha) et les forêts communales du Luc-en-Provence, de Vidauban et de La Garde-Freinet (600 ha), le site du Conservatoire du littoral (911 ha), les terrains du Conservatoire des espaces naturels de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (170 ha).

Une partie importante du territoire de la RNN a été affectée par un très important incendie en août 2021.

La RNN de la plaine des Maures a été créée par le décret n°2009-754 du 23 juin 2009, publié au Journal officiel, qui en fixe la réglementation. Elle est dotée d'un plan de gestion pour la période 2015-2021, dont l'évaluation a été réalisée. Elle est pilotée par un comité consultatif présidé par le sous-préfet de Brignoles, qui s'appuie sur un conseil scientifique. **L'État en a confié la gestion à compter du 1<sup>er</sup> août 2022 à la Société nationale de protection de la nature**, qui succède ainsi au Conseil départemental du Var, gestionnaire depuis 2010.

## ***Le nouveau gestionnaire : la Société nationale de protection de la nature***

<https://www.snpn.com/>

La Société nationale de protection de la nature (SNPN) est la doyenne des associations de protection de la nature en France et dans le monde. Fondée le 10 février 1854, elle est reconnue d'utilité publique depuis le 26 février 1855. Depuis elle a accompagné l'émergence d'autres associations portant les mêmes valeurs (LPO, FNE...), et a été à l'origine de la création des premiers espaces protégés (1927, réserve naturelle de Camargue).

Elle est une association à caractère scientifique qui se consacre à l'étude et à la protection de la nature, pour permettre aux écosystèmes et aux espèces qui les composent d'exprimer le plus librement possible leurs potentialités adaptatives et évolutives. Elle a créé et gère deux Réserves naturelles nationales parmi les plus prestigieuses : la Réserve naturelle nationale de Camargue, avec ses 285 espèces d'oiseaux, et la Réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu, le plus grand lac de plaine français.

Par ailleurs, l'association dispose d'une expertise reconnue dans le domaine des zones humides, qui lui vaut d'être associée aux réflexions nationales et internationales sur ce sujet. Elle participe à de nombreuses actions de restauration / conservation de ces milieux.

Enfin, la mission de la SNPN s'accompagne d'un indispensable volet d'information et de sensibilisation du public et des experts, qui s'appuie sur l'édition de plusieurs revues (*Le Courrier de la Nature* ; *Zones humides Infos*).